

ARRETE N°2025-2026 SCOLARITE – JD-7/9

**PORTANT NOMINATION DE JURYS DE DIPLÔME
DE L'UNIVERSITE PARIS 8**

ANNEE UNIVERSITAIRE 2025-2026

Le Président de l'université Paris 8,

Vu la loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche ;
vu la loi n° 2018-166 du 8 mars 2018 relative à l'orientation et à la réussite des étudiants ;
vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence ;
vu l'arrêté du 22 janvier 2014 relatif au cadre national des formations ;
vu la proposition du Conseil de l'Institut d'enseignement à distance du 18 juin 2025 ;
Vu l'avis du Conseil de l'UFR des Sciences et technologies du numérique du 19 juin 2025 ;

A R R E T E

ARTICLE 1 –

La liste des membres du jury de la **Licence mention Informatique** (UFR STN et IED) est fixée comme suit pour l'année 2025-2026 :

Pablo RAUZY
Anna PAPPA
Jean-Jacques BOURDIN
Alice MILLOUR
Farès BELHADJ
Lynda SEDDIKI (Licence ISEI)
Sven DE FÉLICE
Arab Ali CHERIF (IED)

ARTICLE 2 –

M. **Pablo RAUZY** est nommé président du jury désigné ci-dessus.

ARTICLE 3 –

Le Directeur de l'Institut d'enseignement à distance, le Directeur de l'UFR des Sciences et technologies du numérique et la Directrice générale des services sont responsables de l'exécution et de l'affichage du présent arrêté.

Fait à Saint-Denis, le 17 novembre 2025

Le Président

Arnaud LAIMÉ

**Université Paris 8 -
Vincennes - Saint - Denis**
Pour le Président et par délégation
La Directrice Générale des Services adjointe
Laure CAPRON

ARRETE N°2025-2026 SCOLARITE – JD-7/7

**PORTANT NOMINATION DE JURYS DE DIPLÔME
DE L'UNIVERSITE PARIS 8**

ANNEE UNIVERSITAIRE 2025-2026

Le Président de l'université Paris 8,

Vu la loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche ;
vu la loi n° 2018-166 du 8 mars 2018 relative à l'orientation et à la réussite des étudiants ;
vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence ;
vu l'arrêté du 22 janvier 2014 relatif au cadre national des formations ;
vu la proposition du Conseil de l'Institut d'enseignement à distance du 18 juin 2025 ;
Vu l'avis du Conseil de l'UFR Psychologie du 20 juin 2025 ;

A R R E T E

ARTICLE 1 –

La liste des membres du jury de la **Licence mention Psychologie** est fixée comme suit pour l'année 2025-2026 (UFR Psychologie et IED) :

**Léonore ROBIEUX
Caroline BEAUVAIS
Laïla BOUDRA
Louise GOYET
Alexandra ERNST
Amélie JACQUOT
Sophie MERTZ-JOSSE
Nathalie ZAJDE**

ARTICLE 2 –

Mme **Léonore ROBIEUX** est nommée présidente du jury désigné ci-dessus.

ARTICLE 3 –

Le Directeur de l'Institut d'enseignement à distance, la Directrice de l'UFR de Psychologie et la Directrice générale des services sont responsables de l'exécution et de l'affichage du présent arrêté.

Fait à Saint-Denis, le 17 novembre 2025

Le Président

Arnaud LAIMÉ



**Université Paris 8 -
Vincennes - Saint - Denis**
Pour le Président et par délégation
La Directrice Générale des Services adjointe
Laure CAPRON

ARRETE N°2025-2026 SCOLARITE – JD-7/1

**PORTANT NOMINATION DE JURYS DE DIPLOME
DE L'UNIVERSITE PARIS 8**

ANNEE UNIVERSITAIRE 2025-2026

Le Président de l'université Paris 8,

Vu la loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche ;
vu la loi n° 2018-166 du 8 mars 2018 relative à l'orientation et à la réussite des étudiants ;
vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence ;
vu l'arrêté du 22 janvier 2014 relatif au cadre national des formations ;
vu la proposition du Conseil de l'Institut d'enseignement à distance du 18 juin 2025 ;
vu la proposition de l'UFR de Droit du 05 juin 2025 ;

A R R E T E

ARTICLE 1 –

La liste des membres du jury de la **Licence mention Droit** est fixée comme suit pour l'année 2025-2026 :

**Michel JUHAN
Pierre – Olivier CHAUMET
Agnès GAUTIER-AUDEBERT
Garance CATTALANO
Hugues MICHELIN-BRACHET**

ARTICLE 2 –

M. **Michel JUHAN** est nommé président du jury désigné ci-dessus.

ARTICLE 3 –

Le Directeur de l'Institut d'enseignement à distance, le Directeur de l'UFR de Droit et la Directrice générale des services sont responsables de l'exécution et de l'affichage du présent arrêté.

Fait à Saint-Denis, le 17 novembre 2025

Le Président

Arnaud LAIMÉ

**Université Paris 8 -
Vincennes - Saint - Denis**
Pour le Président et par délégation
La Directrice Générale des Services adjointe
Laure CAPRON

ARRETE N°2025-2026 SCOLARITE – JD-7/4

**PORTANT NOMINATION DE JURYS DE DIPLÔME
DE L'UNIVERSITE PARIS 8**

ANNEE UNIVERSITAIRE 2025-2026

Le Président de l'université Paris 8,

Vu la Loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche ;
vu la proposition du Conseil de l'Institut d'enseignement à distance du 18 juin 2025 ;
vu la proposition de l'UFR de Droit du 05 juin 2025 ;

A R R E T E

ARTICLE 1 –

La liste des membres du jury de la **DU Criminologie** est fixée comme suit pour l'année 2025-2026 (UFR Droit et IED) :

**Franck ARPIN-GONNET
Sophie MOLINIER
Frédéric CAMBRUNE
Benjamin FIORINI**

ARTICLE 2 –

M. **Franck ARPIN-GONNET** est nommé président du jury désigné ci-dessus.

ARTICLE 3 –

Le Directeur de l'Institut d'enseignement à distance, le Directeur de l'UFR de Droit et la Directrice générale des services sont responsables de l'exécution et de l'affichage du présent arrêté.

Fait à Saint-Denis, le 17 novembre 2025

Le Président

Arnaud LAIMÉ



**Université Paris 8 -
Vincennes - Saint - Denis**
Pour le Président et par délégation
La Directrice Générale des Services adjointe
Laure CAPRON

ARRETE N°2025-2026 SCOLARITE – JD-7/5

**PORTANT NOMINATION DE JURYS DE DIPLOME
DE L'UNIVERSITE PARIS 8**

ANNEE UNIVERSITAIRE 2025-2026

Le Président de l'université Paris 8,

Vu la loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche ;
vu la loi n° 2018-166 du 8 mars 2018 relative à l'orientation et à la réussite des étudiants ;
vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence ;
vu l'arrêté du 22 janvier 2014 relatif au cadre national des formations ;
vu la proposition du Conseil de l'Institut d'enseignement à distance du 18 juin 2025 ;
Vu l'avis du Conseil de l'UFR Sciences de l'Education, Psychanalyse et Communication - Français Langue Etrangère
du 06 juin 2025 ;

A R R E T E

ARTICLE 1 –

La liste des membres du jury de la **Licence 3 mention Science de l'éducation** est fixée comme suit pour
l'année 2025-2026 (UFR SEPF et IED) :

**François LE CLERE
Nada CHAAR
Claire DESMITT
Pascal NICOLAS – LESTRAT
Florent GABARRON
Pascale PRAX-DUBOIS
Anthippi POTOLIA
Brigitte WEBER
Nathalie COURTECUISSÉ**

ARTICLE 2 –

M. François LE CLERE est nommé président du jury désigné ci-dessus.

ARTICLE 3 –

Le Directeur de l'Institut d'enseignement à distance, le Directeur de Sciences de l'éducation, psychanalyse,
et communication/français langue étrangère et la Directrice générale des services sont responsables de
l'exécution et de l'affichage du présent arrêté.

Fait à Saint-Denis, le 17 novembre 2025

Le Président

Arnaud LAIMÉ


**Université Paris 8 -
Vincennes - Saint - Denis**
Pour le Président et par délégation
La Directrice Générale des Services adjointe
Laure CAPRON

ARRETE N°2025-2026 SCOLARITE – JD-7/8

**PORTANT NOMINATION DE JURYS DE DIPLÔME
DE L'UNIVERSITE PARIS 8**

ANNEE UNIVERSITAIRE 2025-2026

Le Président de l'université Paris 8,

Vu la loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche ;
vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au master ;
vu l'arrêté du 22 janvier 2014 relatif au cadre national des formations ;
vu la proposition du Conseil de l'Institut d'enseignement à distance 18 juin 2025 ;
Vu l'avis du Conseil de l'UFR Psychologie du 20 juin 2025 ;

A R R E T E

ARTICLE 1 –

La liste des membres du jury de la **Master mention Psychologie** est fixée comme suit pour l'année 2025-2026 (UFR Psychologie et IED) :

Sabine GUÉRAUD
Lionel DAGOT (IED)
Françoise DECORTIS
Milena KOSTOVA

Patrick MOLLARET
Françoise MORANGE-MAJOUX
Arnaud PLAGNOL
Claire VALLAT -AZOUVI

ARTICLE 2 –

Mme **Sabine GUERAUD** est nommée présidente du jury désigné ci-dessus.

ARTICLE 3 –

Le Directeur de l'Institut d'enseignement à distance, la Directrice de l'UFR de Psychologie et la Directrice générale des services sont responsables de l'exécution et de l'affichage du présent arrêté.

Fait à Saint-Denis, le 17 novembre 2025

Le Président

Arnaud LAIMÉ

**Université Paris 8 -
Vincennes - Saint - Denis**
Pour le Président et par délégation
La Directrice Générale des Services adjointe
Laure CAPRON

ARRETE N°2025-2026 SCOLARITE – JD-7/1

**PORTANT NOMINATION DE JURYS DE DIPLOME
DE L'UNIVERSITE PARIS 8**

ANNEE UNIVERSITAIRE 2025-2026

Le Président de l'université Paris 8,

Vu la loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche ;
vu la loi n° 2018-166 du 8 mars 2018 relative à l'orientation et à la réussite des étudiants ;
vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence ;
vu l'arrêté du 22 janvier 2014 relatif au cadre national des formations ;
vu la proposition du Conseil de l'Institut d'enseignement à distance du 18 juin 2025 ;
vu la proposition de l'UFR de Droit du 05 juin 2025 ;

A R R E T E

ARTICLE 1 –

La liste des membres du jury de **Master mention Droit de la santé** est fixée comme suit pour l'année 2025-2026 (UFR Droit et IED) :

Astrid MARAIS
Liza VEYRE
Bénédicte BOYER-BEVIÈRE
Cyril CLÉMENT
Alexandre LUNEL
Jean BRUSCHI

ARTICLE 2 –

Mme **Astride MARAIS** est nommée présidente du jury désigné ci-dessus.

ARTICLE 3 –

Le Directeur de l'Institut d'enseignement à distance, le Directeur de l'UFR de Droit et la Directrice générale des services sont responsables de l'exécution et de l'affichage du présent arrêté.

Fait à Saint-Denis, le 17 novembre 2025

Le Président

Arnaud LAIMÉ



Université Paris 8 -
Vincennes - Saint-Denis
Pour le Président :
La Directrice Générale des services adjointe
Laure CAPRON

ARRETE N°2025-2026 SCOLARITE – JD-7/3
PORTANT NOMINATION DE JURYS DE DIPLÔME
DE L'UNIVERSITE PARIS 8

ANNEE UNIVERSITAIRE 2025-2026

Le Président de l'université Paris 8,

Vu la loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche ;
vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au master ;
vu l'arrêté du 22 janvier 2014 relatif au cadre national des formations ;
vu la proposition du Conseil de l'Institut d'enseignement à distance du 18 juin 2025 ;
vu la proposition de l'UFR de Droit du 05 juin 2025 ;

A R R E T E

ARTICLE 1 –

La liste des membres du jury de la **Master mention justice, procès, procédures** est fixée comme suit pour l'année 2025-2026 :

Catherine PUIGELIER
Jean-Louis ITEN
Alexandre LUNEL
Benjamin FIORINI
David CHEMMI

ARTICLE 2 –

Mme **Catherine PUIGELIER** est nommée présidente du jury désigné ci-dessus.

ARTICLE 3 –

Le Directeur de l'Institut d'enseignement à distance, le Directeur de l'UFR de Droit et la Directrice générale des services sont responsables de l'exécution et de l'affichage du présent arrêté.

Fait à Saint-Denis, le 17 novembre 2025

Le Président

Arnaud LAIMÉ



Université Paris 8 -
Vincennes - Saint - Denis
Pour le Président et par délégation
La Directrice Générale des Services adjointe
Laure CAPRON

ARRETE N°2025-2026 SCOLARITE – JD-7/2

**PORTANT NOMINATION DE JURYS DE DIPLÔME
DE L'UNIVERSITE PARIS 8**

ANNEE UNIVERSITAIRE 2025-2026

Le Président de l'université Paris 8,

Vu la loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche ;
vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au master ;
vu l'arrêté du 22 janvier 2014 relatif au cadre national des formations ;
vu la proposition du Conseil de l'Institut d'enseignement à distance du 18 juin 2025 ;
vu la proposition de l'UFR de Droit du 05 juin 2025 ;

A R R E T E

ARTICLE 1 –

La liste des membres du jury de la **Master mention Droit public** est fixée comme suit pour l'année 2025-2026 (UFR Droit et IED) :

**Maxime TOURBE
Saïda EL BOUDOUHI
Marc PELLETIER
Jean-Louis ITEN
Alice FUCHS-CESSOT
Sophie JEUSSEAUME-JOSSAUD**

ARTICLE 2 –

M. **Maxime TOURBE** est nommé président du jury désigné ci-dessus.

ARTICLE 3 –

Le Directeur de l'Institut d'enseignement à distance, le Directeur de l'UFR de Droit et la Directrice générale des services sont responsables de l'exécution et de l'affichage du présent arrêté.

Fait à Saint-Denis, le 17 novembre 2025

Le Président

Arnaud LAIMÉ



**Université Paris 8 -
Vincennes - Saint - Denis**
Pour le Président et par délégation
La Directrice Générale des Services adjointe
Laure CAPRON

ARRETE N°2025-2026 SCOLARITE – JD-7/6

**PORTANT NOMINATION DE JURYS DE DIPLOME
DE L'UNIVERSITE PARIS 8**

ANNEE UNIVERSITAIRE 2025-2026

Le Président de l'université Paris 8,

Vu la loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche ;
vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au master ;
vu l'arrêté du 22 janvier 2014 relatif au cadre national des formations ;
vu la proposition du Conseil de l'Institut d'enseignement à distance du 18 juin 2025 ;
Vu l'avis du Conseil de l'UFR Sciences de l'Education, Psychanalyse et Communication - Français Langue Etrangère du 05 juin 2025 ;

A R R E T E

ARTICLE 1 –

La liste des membres du jury de la **Master (M1 et M2) mention Science de l'éducation** est fixée comme suit pour l'année 2025-2026 (UFR SEPF et IED) :

**Mej HILBOLD
Françoise LAOT
Stéphane BONNÉRY
Martine MORISSE
Nathalie COURTECUISSÉ
Brigitte WEBER**

ARTICLE 2 –

M. **Mej HILBOLD** est nommé président du jury désigné ci-dessus.

ARTICLE 3 –

Le Directeur de l'Institut d'enseignement à distance, le Directeur de Sciences de l'éducation, psychanalyse, et communication/français langue étrangère et la Directrice générale des services sont responsables de l'exécution et de l'affichage du présent arrêté.

Fait à Saint-Denis, le 17 novembre 2025

Le Président

Arnaud LAIMÉ


**Université Paris 8 -
Vincennes - Saint - Denis**
Pour le Président et par délégation
La Directrice Générale des Services adjointe
Laure CAPRON